

29 janvier 2014

Monsieur Nicolas BOURGON – Réalisateur

Zone Interdite

M6 Métropole Télévision
89 avenue Charles de Gaulle
92575 Neuilly-sur-seine

Monsieur,

De nombreux français comme nous professionnels de l'éducation spécialisée, citoyens, parents d'enfants handicapés ont visionné votre **émission Zone Interdite du dimanche 19 janvier dernier**.

Au nom du Groupement des Directeurs du Morbihan (GDM 56), Association regroupant une quarantaine de responsables d'établissements sociaux et médico-sociaux privés et publics et également directeur d'un IME à Vannes, je souhaite réagir au contenu et à la présentation de votre émission.

Il n'est pas de notre propos de cautionner les éventuels dysfonctionnements de telle ou telle structure qui puissent conduire à de la maltraitance ou quelque violence. Ceci est par suite une affaire de responsabilités individuelles et collectives et du ressort de la Justice. Votre émission en a fait état.

Cependant votre film est dans son ensemble, unilatéral et entraîne pour le grand public un risque majeur d'amalgames, de jugements a priori, et d'appréhensions majeures pour les familles qui nous confient leur enfant ou leur adulte en difficultés :

- **La bande annonce** tout d'abord qui concentre l'attention du spectateur sur ces établissements, tous confondus sans distinction, qui maltraitent les usagers qui leurs sont confiés.
- **Les images chocs** sur des maltraitements évidentes qui nous l'espérons, seront un jour sanctionnées pénalement.
- Aucun moment dans ce reportage n'est consacré à **ceux qui font jour après jour leur travail avec conscience, éthique et engagement**.
- Aucune allusion à tous les **professionnels compétents, qualifiés, évalués, attentifs** à leurs pratiques qui composent nos équipes.

- Aucune relation n'est faite avec la **responsabilité et l'attention des organismes gestionnaires et conseils d'administration, privés ou publics** qui en toute responsabilité doivent assumer la qualité des accompagnements et réagir aux dérives éventuelles.
- Aucun comparatif avec nos **organismes de contrôle et nos partenaires** (Conseils généraux, ARS, MDPH) qui suivent le plus souvent avec attention (et sans indulgence parfois) l'évolution de nos pratiques et les résultats de nos missions.
- Aucune analyse concernant les **pathologies parfois gravissimes** (c'est le cas de votre reportage) qui mettent parfois à mal les équipes même les plus sérieuses. Dans ce sens notre pays a du retard et manque selon les régions, d'équipements et de personnels adaptés aux cas les plus lourds. Dans ce cas, il est aisé a posteriori de faire d'un coup de camera le procès de tout un corps professionnel lorsque certains dérapent et s'enfoncent dans la faute.
- Les témoignages recueillis dans les **établissements belges** ne vont pas en améliorant notre image : « *usines à français, projets juteux etc* »... On s'interrogera bien sûr au sujet de l'absence de contrôle des autorités françaises qui financent ces services
- Aucune distance non plus dans ce reportage avec le **coût social de nos établissements** : vous abordez la question des prix de journée qui, certes sont onéreux car mobilisant des moyens en personnel et en équipements. Nos structures IME facturent pour la plupart à l'Assurance maladie une moyenne de 200 € mais rappelons qu'elles intègrent toutes les prestations éducatives, pédagogiques, thérapeutiques, hôtelières...

Les faits graves que votre émission dénonce concentrent tout ce que nos professions ont combattu depuis des décennies. **La Loi Française en 1975, en 1989, en 2002, en 2005** a prévu et ordonné que la dignité de chacun soit respectée, que les missions soient de qualité et centrées sur l'intérêt de l'utilisateur. Elle est aujourd'hui un guide incontournable auquel nous nous référons sans cesse.

Nous travaillons tous à l'évaluation interne et externe de nos établissements au regard des Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles de l'Agence Nationale de l'Evaluation et de la qualité des établissements Sociaux et Médico-sociaux et devons en rendre compte.

Nombreuses équipes se forment par l'analyse des pratiques, la supervision et remettent ainsi en cause leur travail quotidien.

Vous pardonnerez la longueur de cet écrit mais ces différentes réflexions nous semblent utiles pour que vous compreniez notre réaction et peut-être aussi notre indignation et de fait, notre souhait d'avoir un droit de réponse.

Nous serions à votre disposition dans l'hypothèse où votre chaîne souhaiterait mieux connaître notre action et la partager avec le public de manière objective.

Dans l'attente de votre réponse, recevez nos sincères salutations.

P COUTAUD

Président